



GRUPE PERMANENT ET SPÉCIALISÉ DE PHILOSOPHIE

Baccalauréat Session 2018 Série technologique STHR

Recommandations Groupe de Philosophie - IGEN (Décembre 2018)

Destinataires : Inspecteurs d'académie - inspecteurs pédagogiques régionaux de philosophie, professeurs de philosophie enseignant dans les classes de la série STHR, professeurs correcteurs (commissions d'entente et d'harmonisation du baccalauréat).

La note de service définissant les épreuves de la voie technologique, et particulièrement de la série STHR, est consultable ici : [note de service n° 2017-101](#)

Si les épreuves de philosophie du baccalauréat de la série STHR présentent un caractère de *nouveauté*, elles répondent également à une exigence de *continuité intellectuelle* entre des exercices nouveaux et des exercices connus et pratiqués de longue date.

Dans chaque académie, sous la responsabilité des inspecteurs d'académie, inspecteurs pédagogiques régionaux, les professeurs qui enseignent dans les classes de la série STHR, ainsi que les professeurs-correcteurs du baccalauréat dans cette série, reçoivent une formation destinée à la préparation et à l'évaluation des épreuves de philosophie spécifiques à cette série. Des échanges et une formation spécifiques peuvent ainsi nourrir l'ensemble des formations relatives aux exercices ajustés aux enseignements de philosophie.

Les sujets de baccalauréat de la série STHR se composent de trois items :

- 1/ une « dissertation » formulée sous la forme d'une question ;
- 2/ une « composition » formulée sous la forme d'une question, à la manière du sujet de dissertation, mais accompagnée de questions ;
- 3/ une « explication de texte » accompagnée de questions.

L'évaluation et la notation (sur 20) sont globales et tiennent compte du mouvement d'ensemble de la copie.

1 – Le sujet de dissertation est exactement conforme aux consignes actuellement en vigueur pour l'élaboration des sujets de baccalauréat et pour l'évaluation des copies des autres séries de la voie technologique. Toutes les consignes le concernant sont reconduites.

2 – Le sujet de composition associe des questions à l'intitulé initial du sujet. Ces questions, à la différence de ce qui peut se pratiquer – les questions pouvant être prises comme de simples guides – dans les autres séries de la voie technologique, font l'objet d'une réponse à la fois concise et précise. Les candidats y répondent en suivant l'ordre indiqué par le sujet. Une tolérance est toutefois admissible au bénéfice d'un candidat qui composerait une *bonne* copie en s'affranchissant en partie de l'ordre déterminé des questions, à condition toutefois que le sujet soit traité et que la copie réponde, substantiellement, aux questions posées.

Définition des étapes de la « composition » dans la note de service :

- a) pour lui permettre de dégager les enjeux de la question posée, on invitera d'abord le candidat à définir les termes du sujet et à les référer à la réalité ou aux réalités auxquelles ils renvoient ;
- b) on lui demandera ensuite de mobiliser les « repères » ou les couples de « repères » figurant au programme des séries technologiques auxquelles renvoie l'intitulé, d'effectuer les distinctions conceptuelles qu'il juge pertinentes et de les illustrer par des exemples appropriés pour rendre compte de la question posée ;
- c) on demandera au candidat de formuler les diverses réponses admises, selon lui, par l'intitulé du sujet, de développer et de justifier chacune d'elles à l'aide d'exemples, de références à ses lectures propres et d'arguments caractéristiques (chaque réponse fait l'objet d'un paragraphe différencié) ;
- d) la dernière question invite le candidat à un développement personnel argumenté : « En tenant compte des éléments précédents et à l'aide de vos connaissances et de votre expérience, vous proposerez et justifierez, de manière précise et développée, la réponse qui vous paraît la plus pertinente à la question posée par le sujet. »

Conformément à cette note, les questions sont réparties en 4 étapes successives :

- 1/ une série de questions permettant d'éclairer les termes du sujet et d'ancrer la réflexion dans des situations et des exemples concrets ;
- 2/ une série de questions permettant aux candidats d'élaborer le problème du sujet ;
- 3/ une série de questions permettant au candidat d'envisager plusieurs hypothèses de réponse argumentées à la question posée ;
- 4/ une série de questions invitant le candidat à retenir l'hypothèse de réponse de son point de vue la plus satisfaisante, à expliquer et à argumenter les raisons de son choix.

A dater de la session 2019, les quatre étapes de la composition sont ainsi « balisées », pour faciliter la compréhension de l'exercice et la rédaction de la copie : [A] – Analyse du sujet ; [B] – Construction du problème ; [C] – Hypothèses d'argumentation ; [D] – Développement argumenté.

Cet exercice de composition s'accompagne de la consigne suivante : « *Pour rédiger votre composition, vous répondrez de manière explicite, précise et développée aux questions suivantes, qui sont destinées à guider votre rédaction. Vous veillerez à toujours faire le lien entre les différentes parties de votre composition, qui ne sont pas séparées les unes des autres. En particulier, entre l'« analyse du sujet » et la « construction du problème », et les parties suivantes : « hypothèses d'argumentation » et « développement ».*

3 – Le sujet d'explication de texte comporte des questions faisant l'objet d'une réponse concise et précise. Le texte n'est pas un prétexte à une réflexion d'ordre général sur son thème, il est l'objet même de l'étude à conduire et c'est relativement à cette exigence que les copies sont évaluées. Les textes sont d'une longueur permettant une explication précise et développée.

Définition de l'explication de texte dans la note de service :

- a) on demandera d'abord au candidat d'expliquer l'ensemble des points saillants du texte (mots, expressions ou phrases, articulations significatives) en l'incitant, d'une part, à montrer leur rapport effectif à la réalité ou aux réalités qu'ils dénotent ; d'autre part, à préciser leur articulation aux « repères » figurant au programme des séries technologiques ;

- b) afin de dégager l'idée principale du texte, ainsi que son organisation méthodique, on invitera ensuite le candidat à cerner, au moyen des réponses précédentes, la question à laquelle le texte apporte un élément de réponse ;
- c) par une série cohérente de questions différenciées, on invitera explicitement le candidat, à partir des éléments précédents, à éclairer ou à discuter la position théorique et méthodique précise dont le texte fournit un exemple, à la lumière de son expérience, de ses connaissances et de ses lectures.

Les questions sont réparties en 3 étapes successives :

- 1/ une série de questions particulières, attirant l'attention des candidats sur des notions ou des articulations importantes du texte ;
- 2/ une série de questions plus générales, invitant les candidats à comprendre synthétiquement la visée problématique et argumentative du texte ;
- 3/ une série de questions invitant le candidat à examiner, à partir des éléments proposés dans le texte, l'un des problèmes que le texte met en jeu.

A dater de la session 2019, Les trois étapes de l'explication sont ainsi « balisées » : [A] – Questions d'analyse ; [B] – Eléments de synthèse ; [C] – Commentaire.

L'exercice d'explication de texte s'accompagne de la consigne suivante : *Pour expliquer ce texte, vous répondrez de manière explicite, précise et développée aux questions suivantes, qui sont destinées à guider votre rédaction.*

Le travail de la commission de suivi mise en place au printemps 2018 sous la double autorité de Direction générale de l'enseignement scolaire et de l'Inspection générale permet, d'ores et déjà, de faire apparaître les points de vigilance suivants :

1/ s'agissant de la composition, il faut veiller à :

- a/ bien équilibrer l'ensemble du travail (ne pas oublier [C] et [D], au seul profit de [A] et [B] ;
- b/ rassurer les candidats sur la question de la répétition : il est utile et même parfois nécessaire que certains éléments soient repris au fur et à mesure de l'avancement du travail, pour assurer une bonne continuité entre les réponses ;
- c/ insister sur la dimension unifiée du travail : les différentes étapes sont complémentaires les unes des autres, et l'ordre des questions importe à la production finale, en [C] puis en [D], d'une réponse d'ensemble, à la fois réfléchie et argumentée.

2/ s'agissant de l'explication de texte, il faut veiller à :

- a/ bien équilibrer l'ensemble – chaque moment a son importance ;
- b/ articuler les différents moments (que « [B] – Eléments de synthèse » intègre bien le travail fait en « [A] – Questions d'analyse » ;
- c/ ce que la réflexion soit effectivement engagée à partir du texte, de son propos et de ses arguments, auquel il n'est pas interdit d'objecter, mais qu'il revient avant tout de développer.